

Typologie des exploitations porcines en Pays de la Loire

En synthèse

En 2010, 1 871 exploitations ont un atelier porcin en Pays de la Loire. Hors petits ateliers porcs (< 20 truies et < 50 PE¹), les exploitations porcines sont au nombre de 1 611. La production porcine s'est développée sur l'ensemble de la région avec toutefois une présence plus marquée en Mayenne. 47 % des élevages sont orientés exclusivement vers l'engraissement et 42 % sont naisseurs engraisseurs. Le porc est rarement seul sur l'exploitation, il est très souvent associé à d'autres productions, notamment le lait et les grandes cultures. Les exploitations porcines ont de grandes surfaces agricoles, en moyenne 86 ha de SAU. La main d'œuvre est très majoritairement familiale (75 % d'UTA² actifs familiaux). La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Le contexte

Avec 11 % de la production nationale, les Pays de la Loire sont la 2^e région de production porcine derrière la Bretagne (58 % de la production). La production s'est développée dans la région jusqu'en 2008. Depuis, elle a baissé et s'est établie à 257 000 t en 2012. Dans un contexte de marché du porc européen, la compétitivité de la production française est en question face à la dynamique du bassin nord européen.

Plus de 95 % de la production ligérienne est mise en marché par des organisations de producteurs.

Les porcs ligériens sont abattus dans des outils d'abattage régionaux mais aussi en régions limitrophes. Aujourd'hui, de nombreux abattoirs sont en surcapacité et des fermetures probables d'outils se profilent. Une forte activité de charcuterie est également présente dans la région (notamment en Sarthe et Vendée). Avec la diminution du cheptel de truies (effet de la mise aux normes des bâtiments pour le bien être des truies gestantes), des baisses de production en France et dans l'UE sont à attendre en 2013.

Les exploitations ayant des porcs sur le territoire ligérien

Exploitations porcines dans les départements des Pays de la Loire

	Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
EXPLOITATIONS AVEC PETIT ATELIER PORC (< 20 truies ou < 50 PE¹)						
Nombre d'exploitations	260	57	47	79	36	41
Nombre de truies	131	20	38	44	18	11
Nombre de places d'engraissement	1 179	343	314	189	180	153
EXPLOITATIONS HORS PETIT ATELIER PORC						
Nombre d'exploitations	1 611	204	310	538	340	219
<i>dont spécialisées (%)</i>	16%	26%	16%	13%	9%	22%
Nombre de truies	139 766	24 425	27 141	35 936	29 693	22 571
<i>dont chez spécialisés (%)</i>	34%	50%	24%	35%	23%	40%
Nombre de truies par exploitation en ayant	158	197	137	147	153	179
<i>Nombre de truies par exploitation chez les spécialisés</i>	258	288	188	243	290	298
Nombre de places d'engraissement	1 048 716	165 568	187 909	331 664	202 504	161 071
<i>dont chez spécialisés (%)</i>	20%	30%	20%	17%	11%	26%
Nombre de places d'engraissement par exploitation en ayant	714	881	701	653	682	778
<i>Nombre de places d'engraissement par exploitation chez les spécialisés</i>	1 008	1 095	903	950	1 023	997
UTA ² totales sur l'exploitation	3 754	510	716	1 142	787	597
Part des exploitations ayant un exploitant de plus de 50 ans	50%	58%	48%	48%	51%	47%
Part des truies détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	49%	58%	52%	47%	46%	46%
Part des PE détenues par les exploitations ayant un exploitant âgé de plus de 50 ans	50%	56%	49%	48%	51%	49%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Remarque : Les UTA correspondent aux actifs agricoles des exploitations exprimés en unité de travail annuel. Ils ne correspondent pas en totalité à la main d'œuvre dédiée à l'atelier porcin à l'exception des exploitations spécialisées

PE¹ : places d'engraissement

UTA² : Unité de travail annuel, correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an

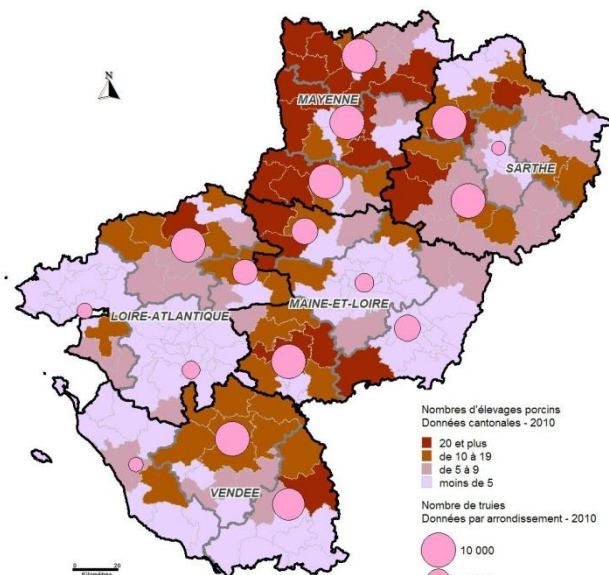
En 2010, 1 871 exploitations ont des porcs en Pays de la Loire. Elles élèvent près de 140 000 truies et recensent 1 050 000 places d'engraissement (PE). 260 d'entre elles ont un petit atelier porc (moins de 20 truies et moins de 50 PE) : elles ne dénombrent que 0,1 % des truies et des PE de la région.

Avertissement
L'analyse qui suit porte sur les 1 611 exploitations hors petits ateliers porc.

Une production porcine bien ancrée sur le territoire ligérien

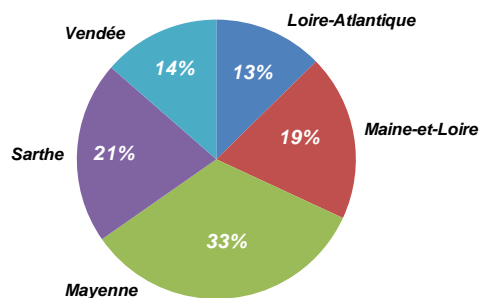
La production porcine se localise sur l'ensemble de la région avec une présence plus marquée en Mayenne (1/3 des exploitations, 26 % des effectifs de truies et 32 % des PE). Les exploitations porcines sont très peu spécialisées (15 % des exploitations), le porc étant très souvent associé à d'autres productions. Presque la moitié des exploitations ayant des porcs (756 exploitations) ont une activité porcine exclusivement sur l'engraissement (post sevrer engraisseur/engraisseur PSE/E), 42 % soit 686 exploitations sont naisseurs engraisseurs (NE) et seulement 11 % sont naisseurs (N) soit 169 exploitations. Attention, la lecture de ces chiffres peut être légèrement biaisée par le nombre croissant de multi sites qui ne sont pas repérés ici : de plus en plus d'élevages sont organisés sur plusieurs sites (une raison sociale par site) avec soit une spécialisation des sites par stade physiologique, soit plusieurs sites ayant la même activité, soit une séparation juridique de l'élevage et des cultures.

Les exploitations porcines (hors petits ateliers) en Pays de la Loire (RA 2010)



La Mayenne est le 1^{er} département porcine de la région. Les porcs, majoritairement présents dans l'ouest du département, sont très souvent associés à l'élevage bovin lait. Il est effectivement très

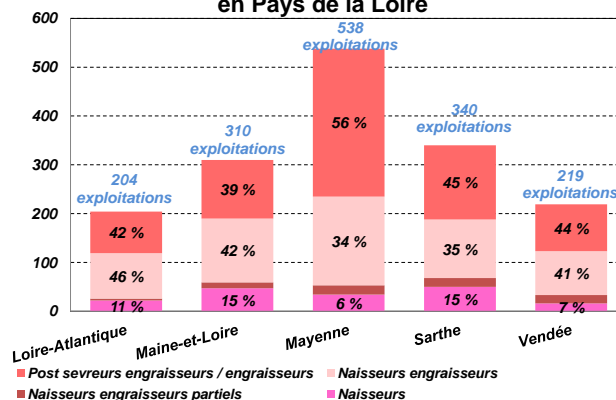
Répartition des exploitations porcines en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010
Traitement SRISE PdL

fréquent de rencontrer des exploitations laitières ayant mis en place des ateliers d'engraissement porcine valorisant la main d'œuvre disponible sur l'exploitation. Ainsi, les élevages porcins mayennais sont majoritairement PSE/E (56 % des élevages) et rarement naisseurs (6 %). Notons qu'une partie des PSE/E engraisent des porcs à façon pour le compte d'autres éleveurs. La plus forte diversification des exploitations porcines mayennaises (porc associé à d'autres productions) génère des tailles d'élevage plus faibles qu'au niveau régional.

Les différents systèmes d'élevage porcins en Pays de la Loire



La Sarthe est le second département porcine (21 % des truies et 19 % des PE). La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements (notamment avec des plans de relance pour valoriser les grandes cultures) et souvent en complément d'autres productions. La proportion d'élevages spécialisés est la plus faible de la région (9 % des élevages) et les élevages sont de plus petite taille. La part de naisseurs est plus forte (15 % des élevages comme en Maine-et-Loire).

Le Maine-et-Loire recense 19 % des exploitations et des truies et 18 % des PE. Les exploitations spécialisées sont en proportion équivalente au niveau régional. Comme pour les élevages porcins est plus faible que la moyenne régionale. Les naisseurs sont plus répandus qu'ailleurs (15 % des élevages) et seules 39 % des exploitations sont PSE/E.

La Vendée compte 14 % des exploitations porcines, 16 % des truies et 15 % des PE. Les tailles d'élevage sont plus grandes que la moyenne régionale. La proportion de NE est plus forte (la moitié des élevages) et les exploitations spécialisées sont en plus grand nombre (22 %).

La Loire-Atlantique compte le moins d'exploitations porcines (13 %). Toutefois, les tailles d'élevage sont plus grandes, ainsi 18 % des truies et 16 % des PE y sont recensés. Les élevages porcins sont davantage spécialisés que dans le reste de la région (26 % des élevages, la moitié des truies, 30 % des PE) concourant à des tailles d'élevage plus grandes. Notons que la population est plus vieillissante dans les élevages porcins de Loire Atlantique : 58 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans. De nombreux élevages sont NE (47 % des élevages).

La production porcine bio en Pays de la Loire (source ORAB*)

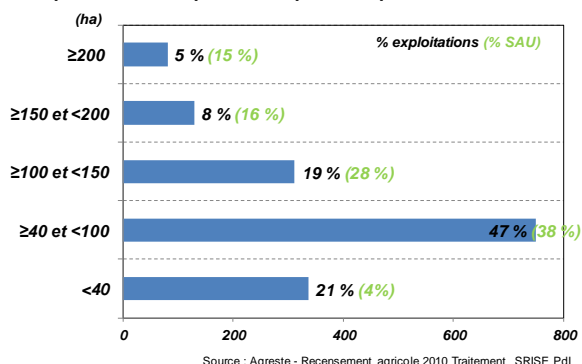
- 1,2 % des truies de la région en bio ou conversion
- 30 exploitations ont des truies en bio ou conversion
- 62 exploitations ont des places d'engraissement

*ORAB : Observatoire régional de l'Agriculture Biologique, Données 2010

La structure des exploitations, l'emploi et la démographie

Des exploitations de grande surface agricole S'élevant à 86 ha, la SAU moyenne des exploitations porcines ligérienne est supérieure à la SAU moyenne régionale. Cependant, 138 exploitations (9 %) n'ont pas de SAU et concentrent plus d'un cinquième du cheptel truies régional. Il s'agit pour l'essentiel de structures sociétaires (SCEA, SARL, EARL) conduites, dans près d'un cas sur deux, par un dirigeant (ou plusieurs) gérant parallèlement une exploitation produisant des cultures. La notion de "hors sol" appliquée à l'élevage porcin paraît donc peu adaptée au regard des importantes surfaces de terres comptabilisées dans ces exploitations.

Répartition des exploitations porcines par classe de SAU



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Selon les départements, la SAU moyenne varie de 75 ha en Mayenne jusqu'à 102 ha en Sarthe. 1/3 des exploitations porcines ont plus de 100 ha de SAU.

72 % des exploitations porcines sous forme sociétaire

Les exploitations porcines sont très largement sociétaires, seules 28 % des exploitations sont individuelles. Le statut sociétaire le plus courant est l'EARL (36 %) puis le GAEC (26 %). En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, la proportion de sociétés grimpe à 78 %.

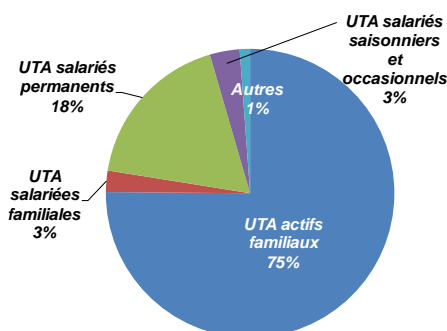
Selon les types d'élevage, les statuts juridiques sont sensiblement différents. Chez les naisseurs, la proportion d'individuels est plus forte (37 %). Les sociétés (autres que GAEC ou EARL) sont bien représentées (23 %). Ce sont souvent des maternités collectives (SCEA). 80 % des NE sont en société et les 2/3 des PSE/E.

1/4 de la main d'œuvre est salariée

2 955 exploitants travaillent en exploitations porcines, lesquelles emploient 3 754 UTA au total

(pas spécifiquement sur le porc) soit en moyenne 2,3 UTA par exploitation.

Répartition des actifs dans les exploitations porcines en Pays de la Loire

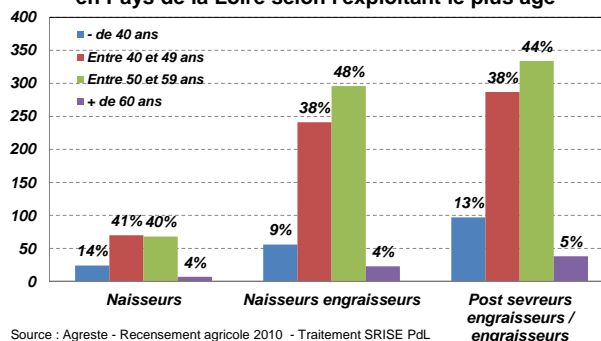


Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Les 3/4 des UTA sont des actifs non-salariés. Comparativement aux autres filières animales, le poids important du travail salarié est à noter. Les salariés sont plutôt des permanents. En exploitation spécialisée, le nombre d'UTA est sensiblement le même : 2,1 UTA / exploitation. Chez les naisseurs, l'emploi moyen est de 2,3 UTA. Il est plus élevé chez les NE (2,7 UTA) et moins important chez les PSE/E (2 UTA). Le recours aux salariés est plus systématique chez les naisseurs (36 % des UTA), du fait notamment de la présence de maternités collectives employeuses de salariés. Il est beaucoup moins fréquent chez les PSE / E (16 % des UTA).

408 transmissions dans les 5 ans

Répartition des exploitations porcines en Pays de la Loire selon l'exploitant le plus âgé



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

L'âge moyen des exploitants est de 45 ans.

La moitié des exploitations porcines ligériennes seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans. Ces exploitations dénombrent la moitié des truies et des PE. Chez les naisseurs, la

population est plus jeune (44 % des exploitations ont un exploitant âgé de plus de 50 ans). Chez les NE, ce taux passe à 52 %.

408 exploitations connaîtront un départ à la retraite dans les 5 ans. Parmi ces départs, 45 % auraient un successeur connu.

Quelques repères chiffrés sur les exploitations moyennes et grandes des Pays de la Loire (toutes productions) (> 25 000 € de PBS, source Agreste RA 2010)

- SAU moyenne = 79 ha
- 2,4 UTA / exploitation
- Age moyen : 46 ans
- 50 % des exploitations ont un exploitant de plus de 50 ans

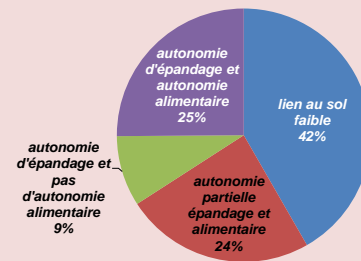
Le lien au sol dans les exploitations Porc + grandes cultures (Porc + GC)

Les surfaces de terres en élevages porcins permettent de produire des grandes cultures pour la vente ou pour la fabrication d'aliments à la ferme (FAF) et de valoriser les effluents d'élevage. Le rapport entre la SAU et la taille du troupeau porcine détermine le degré d'autonomie de l'exploitation pour l'alimentation des animaux et l'épandage des effluents.

- En exploitations porc + GC (422 exploitations sur la région), 58 % des exploitations ont une autonomie au moins partielle au niveau de l'épandage ou au niveau alimentaire. 25 % des élevages ont une autonomie forte.

	Lien au sol faible	Autonomie partielle	Autonomie forte
Naisseurs	22 %	16 %	62 %
NE	52 %	32 %	16 %
PSE/E	31 %	38 %	31 %
Ensemble	42 %	33 %	25 %

Le lien au sol dans les exploitations porc + grandes cultures



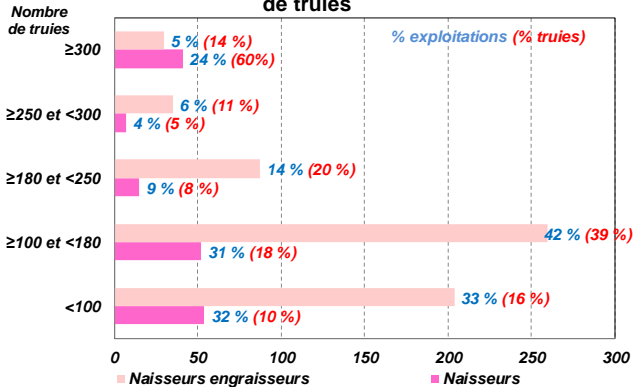
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Traitement SRRISE PdL

(Seuils retenus chez les NE : lien au sol faible si < 0.5 ha / truie ; autonomie forte si > 1 ha / truie)

Le cheptel

158 truies en moyenne dans les élevages

Répartition des exploitations selon les classes de truies



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Presque 140 000 truies sont recensées dans quasiment 900 exploitations. Le nombre de truies moyen par exploitation s'établit à 158 truies, une dimension d'élevage qui progresse (+ environ 20 % en 4 ans). Les tailles d'élevage sont du même ordre de grandeur en Allemagne alors qu'elles sont 2 à 3 fois plus élevées au Danemark ou en Hollande, où le choix d'avoir de très grandes fermes a été retenu.

Spécifiquement chez les naisseurs, cette moyenne s'élève à 231 truies alors qu'elle est de 142 truies chez les NE. 70 % des truies sont conduites dans des élevages NE.

24 % des exploitations naisseurs ont plus de 300 truies (5 % chez les NE). Ces élevages comptent 60 % des truies des naisseurs (14 % chez les NE). Au total, 80 élevages détiennent plus de 300 truies dont près d'une

vingtaine de maternités collectives. Le nombre de ces dernières s'est accru dans la région. Rappelons que c'est en Loire-Atlantique que les élevages sont les plus grands : 197 truies en moyenne chez les en ayant, 371 truies chez les naisseurs et 161 truies chez les NE.

714 PE en moyenne dans les élevages

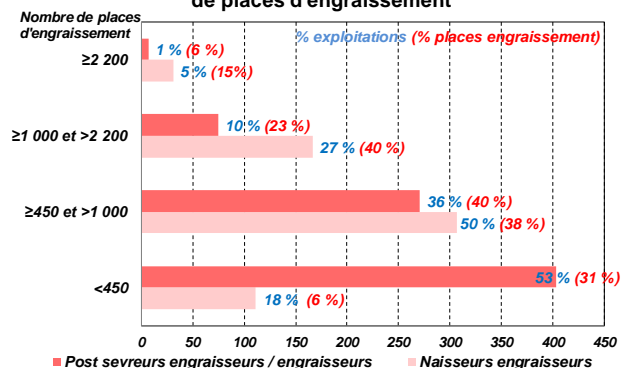
Presque 1 050 000 PE sont comptabilisées dans environ 1 500 exploitations. Le nombre moyen de PE dépasse les 700 places / exploitation. Les ateliers d'engraissement sont de plus grande taille chez les NE (près de 900 PE) que chez les PSE/E (à peine 600 PE). Dans les exploitations de PSE/E, le porc est très souvent un atelier de diversification de l'exploitation.

Chez les NE, 1/3 des élevages ont plus de 1 000 PE. Chez les PSE/E, seulement 11 % des exploitations sont dans ce cas de figure.

Les NE comptent 58 % des PE de la région.

L'activité NE se développe au détriment de l'engraissement strict.

Répartition des exploitations selon les classes de places d'engraissement



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

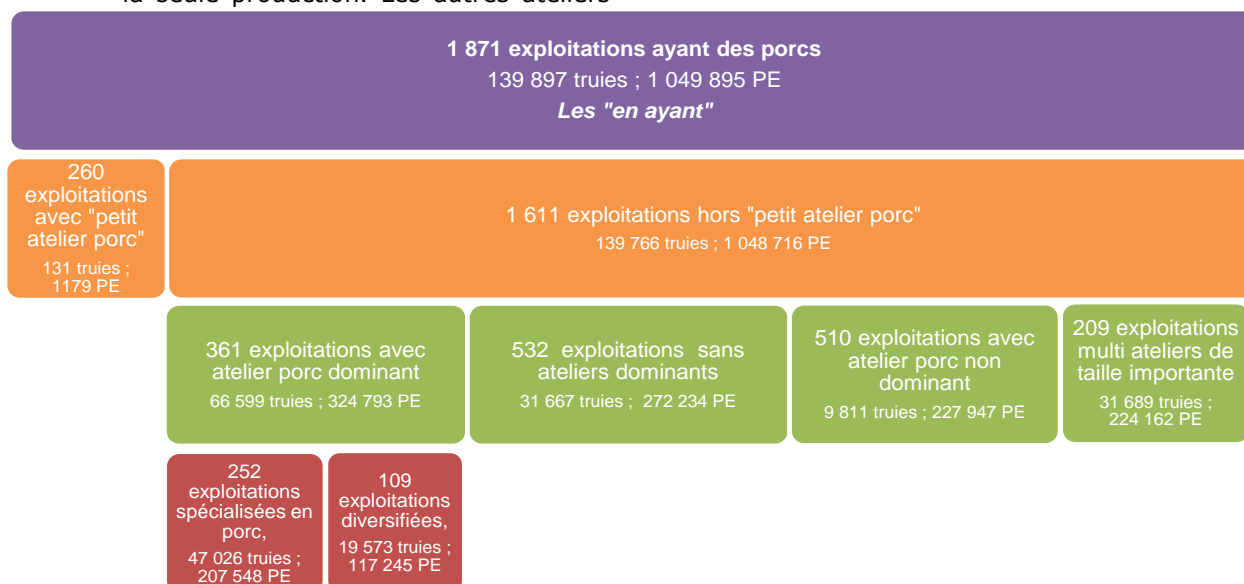
Les types d'organisation

Une typologie des exploitations agricoles ligériennes a été produite et quantifiée principalement à partir du recensement de l'agriculture 2010 dans le cadre du projet Inosys (voir note méthodologique détaillée « Typologie des exploitations ligériennes : méthodologie »). Les critères et seuils discriminants établis ont permis de distinguer différents types d'organisation :

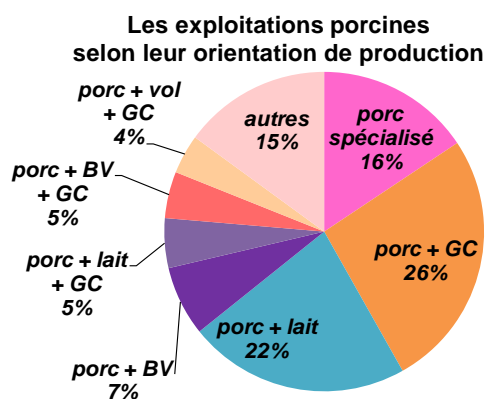
- Les **exploitations avec un petit atelier porcin** : < 20 truies et < 50 places d'engraissement,
- Les **exploitations multi - ateliers de taille importante (> 1 UTH)** : exploitations majoritairement sociétaires avec plusieurs ateliers employant chacun au moins 1 UTH.
- Les **exploitations avec une dominance de production** : un atelier est dominant quand le temps de travail passé sur ce dernier dépasse 60 % du temps de travail de l'exploitation. Parmi elles, on distingue :
 - Les **exploitations spécialisées** : exploitations où le porc est quasiment la seule production. Les autres ateliers

ne sont pas significativement présents (en dessous du « seuil traceur » propre à chaque orientation, voir note méthodologie).

- Les **exploitations diversifiées** : le porc est dominant sur l'exploitation en temps de travail. Toutefois, d'autres ateliers de taille significative (dépassant leur seuil traceur) sont présents.
- Les **exploitations avec atelier porc non dominant** : le porc n'est pas la production principale en temps de travail. Une ou plusieurs autres productions peuvent être associées, dont l'une d'elles est dominante en temps de travail.
- Les **exploitations sans ateliers dominants** : le porc n'est pas la production principale en temps de travail. Il est associé à d'autres productions dont aucune n'est dominante en temps de travail.



PEP Chambres d'agriculture PdL, Source : Agreste – recensement agricole 2010 – Traitement SRISE PdL



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRISE PdL

Dans trois exploitations sur quatre, l'atelier porc mobilise moins de 60 % du temps de travail. Seules 15 % des exploitations porcines sont spécialisées. L'élevage porcin est très souvent

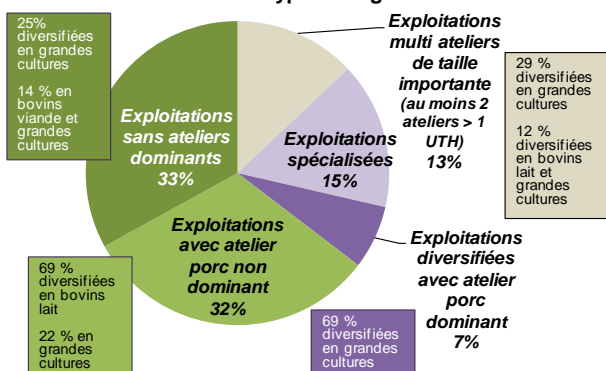
associé à d'autres productions sur l'exploitation. On le retrouve très fréquemment avec des grandes cultures ou du lait.

Les exploitations sans ateliers dominants

532 exploitations (1/3 des exploitations porcines) sont classées dans ce type. Aucune des productions de l'exploitation ne domine en temps de travail. 1/4 de ces exploitations ont des porcs avec des grandes cultures et 14 % associent en plus des bovins viande. La SAU de ces exploitations est de 83 ha en moyenne dont 56 % de céréales oléo protéagineux (COP) : l'assolement est diversifié avec une présence forte de surfaces fourragères (bovins). L'atelier porcin est de petite taille : 103 truies en moyenne et 574 PE.

84 % des UTA sont familiales. La moitié des exploitations connaîtront un départ à la retraite dans les 10 ans.

Répartition des exploitations porcines selon les différents types d'organisation



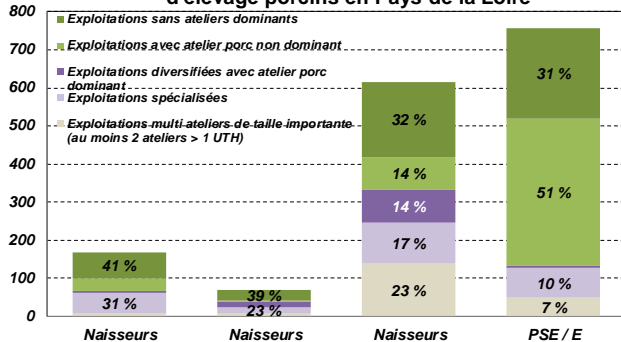
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Les exploitations avec atelier porc non dominant

510 exploitations sont dans ce type (32 % des exploitations). L'élevage porcin est ici un atelier secondaire de l'exploitation, une autre production domine en temps de travail. La grande majorité de ces exploitations sont des exploitations laitières (69 % des cas) et 22 % sont des exploitations céréalières qui ont très souvent mis en place un atelier d'engraissement de porcs. Les 3/4 des ateliers porcins de ce type sont des PSE/E. Ces exploitations ont en moyenne 96 ha de SAU dont une part très importante de surfaces fourragères (54 %). Les ateliers sont de taille réduite : 75 truies en moyenne et 472 PE.

86 % des UTA sont familiales. La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 ans.

Les types d'organisation des différents systèmes d'élevage porcins en Pays de la Loire



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

Les exploitations spécialisées

252 exploitations porcines sont spécialisées (15 % des exploitations). Parmi elles, 129 (la moitié) sont dépourvues de SAU. Pour l'autre moitié, la SAU moyenne n'excède pas 24 ha.

Ces exploitations spécialisées ont les tailles d'élevage les plus grandes : 258 truies en moyenne et 1008 PE. Le recours aux salariés est très important dans ces exploitations (51 % d'UTA salariées). On retrouve ici une forte proportion de naisseurs, notamment les maternités collectives,

et de NE. Seulement 31 % de ces exploitations sont des PSE/E.

La moitié des exploitations seront concernées par un départ à la retraite dans les 10 prochaines années.

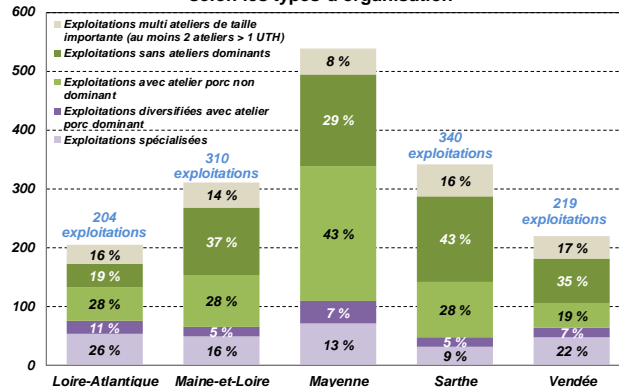
Les exploitations multi - ateliers

209 exploitations font partie de ce type (13 %). Ce sont de grandes exploitations combinant plusieurs ateliers de taille importante. L'association avec les grandes cultures et le lait est très forte. Ces exploitations ont 170 ha de SAU en moyenne avec une présence marquée des COP (63 %). Les tailles d'atelier porcin sont plus grandes que la moyenne : 196 truies, 1 115 PE. Les 2/3 des ateliers porcins de ce type sont des NE.

31 % des UTA sont salariées. Ces exploitations seront un peu plus concernées par les départs à la retraite dans les 10 ans : 54 % d'entre elles.

Des types d'organisation différents selon les départements

Répartition départementale des exploitations porcines selon les types d'organisation



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Traitement SRRISE PdL

En Mayenne, le porc constitue le plus généralement un atelier secondaire de l'exploitation, souvent un atelier d'engraissement en diversification sur une exploitation laitière. Dans plus de 70 % des exploitations porcines de ce département, l'atelier porc n'est, en effet, pas dominant en termes de temps de travail. La même proportion est constatée en Sarthe. Dans ce département, le porc est associé majoritairement aux grandes cultures mais aussi aux bovins lait ou aux volailles. La proportion d'exploitations multi-ateliers de grande taille y est en revanche plus élevée que chez son voisin mayennais.

Dans les autres départements, le porc tient une place plus grande au sein de l'exploitation. On y dénombre davantage d'exploitations où le porc est dominant en temps de travail et d'exploitations multi-ateliers où le porc est un des ateliers principaux. L'association du porc avec des bovins viande est plus fréquente en Maine-et-Loire et en Vendée.